

Chef de service

Référence : 20-31619/MPRH du 16 octobre 2020



Employeur : Nouvelle-Calédonie

Corps /Domaine : ingénieur /Equipe ou ingénieur /Economie rurale

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (DIMENC)

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : Au moins égale à 3 ans

Lieu de travail : NOUMEA / Vallée du Tir

Poste à pourvoir : vacant à partir du 15/02/2021

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 16 octobre 2020

Date limite de candidature : Vendredi 13 novembre 2020

Détails de l'offre :

Pour le compte des différentes collectivités ou de l'Etat et sous leur autorité administrative, ainsi que sous l'autorité judiciaire des parquets, la DIMENC assure, dans le domaine de l'industrie, une mission de police, une mission d'élaboration et d'actualisation de la réglementation et enfin quelques missions transversales. Elle contribue ainsi à la prise en compte du développement durable par ses actions d'encadrement réglementaire des activités susceptibles de porter atteinte à l'environnement et à la santé publique et celle du contrôle du respect des réglementations par les responsables des établissements industriels concernés.

Emploi

Emploi RESPNC : Chargé d'études industrielles et minières

Missions :

Sous l'autorité du directeur et du directeur adjoint, le chef du service de l'industrie a pour mission d'encadrer et d'animer le service de l'industrie composé de 13 inspecteurs et d'une secrétaire.

Il est chargé d'établir et d'entretenir des relations avec les parties intéressées, en particulier les services compétents des provinces, du gouvernement et de l'Etat. Il propose des plans d'actions pour aboutir à une industrie propre et sûre.

Il encadre 2 sections :

La section « environnement industriel » chargée de :

- Inspecter les installations classées pour la protection de l'environnement,
- Contrôler les grands barrages,
- Effectuer le secrétariat du comité de gestion de la TAP (taxe de soutien aux actions de lutte contre les pollutions) et de l'association SCAL'AIR,
- Appliquer la convention de Bâle.

La section « technique industrielle » chargée de :

- Contrôler les équipements sous pression,
- Contrôler les explosifs et artifices de divertissement,
- Contrôler la métrologie légale.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Pour la réalisation de ces missions, des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie sont à prévoir ainsi que l'organisation et l'animation de diverses réunions avec les institutions, les professionnels et globalement l'ensemble des acteurs du secteur de l'industrie.

Profil du candidat

Savoir / Connaissances / Diplôme exigé :

- Formation technique supérieure (Bac + 5) et expérience professionnelle significative requise dans le domaine,
- Très bonne connaissance des référentiels réglementaires applicables (industrie, code de l'environnement),
- Très bonne connaissance des techniques d'inspection,
- Très bonne connaissance des institutions,
- Anglais courant.

Savoir-faire :

- Encadrer une équipe,
- Appliquer la réglementation,
- Appliquer des techniques de contrôle et d'inspection,
- Evaluer les risques et prendre en compte les enjeux,
- Communiquer oralement et par écrit.

Comportement professionnel :

- Respect du secret professionnel,
- Rigueur,
- Autonomie,
- Force de proposition,
- Sens de l'organisation,
- Sens du travail en équipe.

Contact et informations complémentaires :

Antonin MILZA

Tél: 27 02 31 / mail : antonin.milza@gouv.nc

ou

Jean-Sébastien BAILLE

Tél: 27 02 38 / mail : jean-sebastien.baille@gouv.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la **direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle Calédonie** par :

- voie postale : **B.P M2 - 98849 Nouméa cedex**

- dépôt physique : **DRHFPNC - SDRH / Section recrutement - centre administratif Jacques Iékawé - 5ème étage - 18 avenue Paul Doumer - centre-ville de Nouméa**

- mail : drhfpnc.recrutement@gouv.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC. Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique